

LE VAL D'ANNIVIERS

**Le Valais suisse et les villages du bonheur
Randonnée itinérante en hôtel,
7 jours, 6 nuits, 5 jours de randonnée**



En parcourant le Val d'Anniviers, vous serez émerveillés par la beauté des « raccards »* brunis par le soleil, éblouis par l'authenticité de l'architecture historique, surpris par cette terre exceptionnelle où s'allient si bien les alpages multicolores et les glaces des grands 4000 qui dominent la vallée. Le tour classique du Val d'Anniviers oublie malheureusement de nombreux sites majeurs de la vallée, alors nous vous proposons de les découvrir par petites étapes de deux jours dans les « villages du bonheur » que sont Saint-Luc, Zinal et Grimentz. Visites et découverte du patrimoine de la vallée ponctuent les balades... Une semaine de randonnée douce dans un lieu de nature préservée qu'il faut absolument découvrir !
(* petits chalets utilisés à l'origine pour engranger le foin et stocker des victuailles)

Nos points forts...

- *Un circuit en boucle au confort hôtelier*
- *La visite guidée de Grimentz avec dégustation du "vin des glaciers" !*
- *Une journée à la découverte d'un glacier impressionnant*

PROGRAMME

Jour 01 : Accueil par votre accompagnateur à 18h30 à l'hôtel à Saint-Luc (voir la rubrique « accueil »).

Jour 02 : Découverte du pays de SAINT-LUC

Nous accédons à Tignousa (2200 m) par le funiculaire pour adoucir la balade et nous gagnons tranquillement le pic de Bella Tola à plus de 3000 m. D'ici le panorama est grandiose, Mont Rose, Cervin, et tous les 4000 du Valais, Bishorn, Weisshorn, Dent Blanche... Nous traversons la crête pour descendre vers le lac de l'Armina (2562 m) avant de regagner le funiculaire par les alpages où paissent les fameuses reines de la vallée. Nuit à Saint-Luc.

Dénivellations : 800 m en montée et descente

Temps de marche : 4h30

Jour 03 : de SAINT-LUC à ZINAL

Le splendide sentier des cascades permet de gagner Chiesso et là, attention les yeux ! Pour atteindre Zinal nous sommes sur l'un des plus beaux sentiers balcons de toute la chaîne alpine avec des vues à vous couper le souffle : sommets ourlés de splendides glaciers, villages et hameaux suspendus, troupeaux... Une randonnée en compagnie du Cervin qui ne s'oublie pas ! Nuit à Zinal.

Dénivellations : 700 m en montée et descente

Temps de marche : 5h30

Jour 04 : découverte du pays de ZINAL

Cette journée est tournée vers le repos et la récupération ! Nous visitons le village de Zinal avant de gagner les alpages de Lalé (2240 m) d'où le panorama sur l'immense calotte glaciaire de Zinal est splendide. Une courte descente dans l'alpage nous conduit au charmant refuge du Petit Mountet (2150 m) réputé pour ses spécialités succulentes ! Retour à l'hôtel par le sentier des torrents. Nuit à Zinal.

Dénivellations : 550 m en montée et descente

Temps de marche : 4h30

Jour 05 : découverte du pays de ZINAL

Randonnée en boucle par le Roc de la Vache (2580 m). Une grande classique de la vallée au pied des glaciers du Zinalrothorn qui nous réserve de fabuleux paysages alternant forêts, alpages, falaises, cascades, neiges éternelles... Transfert et nuit à Grimentz.

Dénivellations : 870 m en montée et descente

Temps de marche : 4h30

Jour 06 : découverte du pays de GRIMENTZ

Transfert au barrage de Moiry (2340 m). Journée passionnante autour du thème des glaciers ! Un superbe itinéraire le long de la moraine latérale du glacier nous conduit au refuge de Moiry (2825 m) du même nom d'où le panorama est époustouffant : pics enneigés et majestueux, séracs et crevasses bleutées, barrage aux eaux turquoises... En fin d'après midi, visite guidée du village de Grimentz, de la maison Bourgeoisale et dégustation du vin des glaciers. Nuit à Grimentz.

Dénivellations: 600 m en montée et descente

Temps de marche : 4h00

Jour 07 : Fin du séjour à Grimentz après le petit-déjeuner.

Avertissement

En fonction de la météorologie, des conditions d'enneigement, d'une surcharge éventuelle d'un hébergement ou pour toutes autres raisons indépendantes de notre volonté, nous pouvons être amené à exceptionnellement modifier ce programme.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le dimanche soir à 18h30 à l'hôtel de Saint-Luc à l'entrée du village.

Accès train : Gare ferroviaire de Sierre, puis bus (gare CFF) jusqu'à Saint Luc. Très nombreuses rotations.

Un service de bus assure la liaison entre la gare de Sierre et les villages du Val d'Anniviers. Le dimanche, rotations vers Saint-Luc au départ de Sierre à 12h40, 15h25, 17h40 et 18h45.

Prévoir 45 mn de voyage pour rejoindre l'hôtel (arrêt devant l'hôtel)

Le samedi, rotations vers la gare de Sierre au départ de Grimentz (arrêt à 100 m de l'hôtel) à 9h50, 11h20, 12h30, 15h15 et 17h10 et 18h45. Prévoir 1h00 de voyage pour rejoindre la gare.

Les horaires donnés à titre indicatif doivent être vérifiés impérativement auprès de la SNCF, par téléphone (n° spécial 3635) ou Internet : www.voyages-sncf.com et de la Gare CFF de Sierre : 00 41 27 455 15 30 et des Bus postaux : 00 41 27 327 34 34, www.cff.ch (tous les horaires, prix et correspondances)

Accès voiture :

Accès autoroutier par Genève et Lausanne jusqu'à Sierre, 175 km entre Genève et Sierre puis remontée du val d'Anniviers sur 15 km jusqu'à St Luc. Attention, il faut acheter une vignette annuelle en Suisse pour emprunter les autoroutes, 40 CHF soit environ 25 €.

Nous vous conseillons de suivre les nationales depuis Genève par le bord sud du lac Léman par Evian, on rejoint le Val de Sierre à Martigny. L'embranchement pour le Val d'Anniviers se trouve au bout de l'autoroute. Depuis Sierre il faut compter environ 30 mn pour atteindre Saint-Luc.

Voir site www.viamichelin.fr

Vous pourrez garer votre véhicule sur le parking du premier hôtel à Saint-Luc pour la semaine.

Nuit supplémentaire

Office du tourisme de Sierre, 0041 27 475 13 38, www.sierre-anniviers.ch

Saint Luc : Hôtel Le Beausite** 00 41 27 475 15 86 www.lebeausite.ch

Office tourisme du Valais: www.valais.ialpes.com

DISPERSION

Fin de la randonnée le samedi après le petit-déjeuner à Grimentz.

NIVEAU

Niveau 3 sur une échelle de 5

Marcheurs sportifs

Vous avez déjà effectué un séjour de niveau moyen 1 sans difficulté ou vous randonnez en été sur plusieurs jours. Journées de 5 à 6 heures de marche en moyenne pour 500 à 700 m de dénivelées positives journalières. Le rythme de marche est lent et régulier, l'aspect découverte est privilégié sur l'aspect sportif.

Il sera toujours possible en cas de défaillance de faire une étape avec le véhicule qui transfère les bagages et rejoindre le groupe le soir.

HEBERGEMENT

En hôtels** et *** en formule chambre de 2 personnes.

Chambre single sur demande (avec supplément de 90 €) en fonction des disponibilités hôtelières. Les hébergements du Valais sont particulièrement réputés pour leur confort, la qualité de leur accueil et leur restauration.

PORTAGE DES BAGAGES

Vos affaires personnelles inutiles pendant la journée sont transportées par taxi d'une étape à l'autre. Ce bagage (**un seul par personne**) devra être souple de type sac de voyage ou de sport (valise interdite) et rester d'un poids raisonnable (15 kg maximum).

Attention l'accès aux différents hébergements n'est pas toujours aisé, un bagage trop volumineux et trop lourd peut être refusé par le transporteur.

La journée vous ne portez que votre sac à dos (35 à 40 L conseillé) contenant vos effets personnels utiles à la randonnée (pique-nique, vêtements chauds...).

GROUPE

Départ assuré à partir de 8 participants. Groupe limité à 12 personnes

ENCADREMENT

Accompagnateur en montagne diplômé d'état.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Pour la randonnée

- Un sac à dos de taille moyenne
- Vêtements contre le froid : veste polaire, anorak, chemise, pull-over, bonnet de laine ou bandeau
- Pantalon et short pour marcher
- Chaussures de marche en bon état et étanches (rosée, pluie, névés) avec une bonne semelle
- Gourde, couteau, boîte plastique, couverts
- Lunettes de soleil, chapeau, foulard
- Pharmacie : élastoplast, petits pansements, médicaments personnels, crème solaire
- Vêtements contre la pluie : cape ou veste étanche
- Sacs plastiques (type sac poubelle) pour mettre tout ce qui peut se mouiller en cas de pluie (les sacs à dos ne sont jamais vraiment étanches)

Pour le soir

- Vêtements de rechange
- Serviette et nécessaire de toilette
- Chaussures

DATES ET PRIX

Du dimanche au samedi

Prix par personne

Du 03/07 au 09/07/2016	865 €
Du 17/07 au 23/07/2016	865 €
Du 01/08 au 07/08/2016	865 €
Du 14/08 au 20/08/2016	865 €
Du 28/08 au 03/09/2016	840 €

LE PRIX COMPREND

- La pension complète du dimanche soir au samedi matin
- L'encadrement par un professionnel de la montagne diplômé d'état
- L'accès au funiculaire de Saint-Luc
- Le transport des bagages
- Les transferts décrits au programme

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons et le vin pendant les repas
- Les assurances annulation et rapatriement

- Le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous
- L'équipement individuel
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

POUR EN SAVOIR PLUS

L'ESPRIT DU SÉJOUR

Le Val d'Anniviers est une petite entité montagnarde peu connue mais d'un charme certain. Beaucoup moins fréquentée que sa voisine de Zermatt, elle n'en recèle pas moins de magnifiques richesses naturelles. Elle est surtout connue pour le charme de ses « villages du bonheur » à l'architecture typique et préservée. Nous la découvrirons au départ de 3 hébergements différents. Les personnes qui auront leur véhicule pourront donc le faire suivre.

Le séjour débute à Saint-Luc le dimanche soir pour se terminer à Grimentz le samedi après le petit-déjeuner.

CARTOGRAPHIE

Carte au 1/25000 éditée par l'Office touristique de la vallée.

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com, ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

- Jusqu'à 30 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 25 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 8 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 7 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : la totalité du montant du séjour.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE MULTI-RISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous proposons une assurance multirisques. Elle est facturée séparément (3,9 % du coût du voyage). Ce contrat d'assurance est souscrit auprès de MMA Europ Assistance.

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Assistance – Annulation – Interruption de séjour Open Odyssee Vagabondages n° 58 223 429 joint à votre dossier.

Il est disponible sur www.espace-evasion.com ou sur simple demande.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

L'Assurance Annulation

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ.

Les évènements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la modification ou le refus des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol de la carte d'identité, du passeport
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'évènement qui entraîne l'annulation.

Dans les cas de mutation professionnelle, de modification ou de refus des dates de congés payés, de vol de la carte d'identité ou du passeport, une franchise de 20 % est applicable avec un minimum de 30 € par personne.

Dans les autres cas, une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'Europ Assistance sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 15 300 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 3 100 €,
- l'assistance en cas de perte ou vol de papiers,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 8000 € par assuré,
- ...

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront nous fournir une attestation et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 MOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –

Assurances Piquet-Gauthier – BP 27 – 69921 OULLINS Cédex